



La Tour du Pin, le 17 juin 2020.

Chers parents

Notre Président nous invite à un retour à « *la normale* » dès le 22 juin, à savoir l'accueil des élèves « *de manière obligatoire et selon des règles de présence habituelles* ». C'est également ce que je souhaite vivement, ainsi que mon équipe, tout en respectant les mesures conseillées par les services sanitaires et nécessaires à la préservation de la santé de tous.

Nous avons reçu hier soir le nouveau protocole sanitaire ministériel, à appliquer à partir du 22 juin. Il est allégé mais les contraintes restent importantes en ce qui concerne la distanciation sociale. Celle-ci doit être recherchée au maximum : *« Au moins un mètre latéral entre chaque élève lorsque c'est matériellement possible et port du masque obligatoire pour les collégiens lorsqu'elle est matériellement impossible »*.

Compte-tenu de la taille de nos salles de classe et malgré les aménagements que nous allons mettre en place, vous comprenez bien que la règle des 1m de distanciation ne pourra pas toujours être respectée. Si le nombre d'élèves accueillis est trop important dans certaines classes, dans ce cas précis, nous imposerons le port du masque aux élèves durant les cours.

Les mesures pour éviter le brassage des groupes et garantir l'hygiène des mains demeurent : nous continuerons à les mettre en œuvre. Il en est de même pour le port du masque qui reste obligatoire pour les collégiens lors de tous leurs déplacements dans l'établissement (couloirs, cours de récréation, self avant et après le repas...).

Je vous confirme donc qu'en respectant les conditions sanitaires énoncées ci-dessus, nous pourrons à nouveau accueillir tous nos élèves dès lundi 22 juin, toute la semaine, avec les emplois du temps habituels du début de l'année scolaire.

Vous trouverez en pièces jointes une synthèse actualisée du protocole et la circulaire pédagogique.

Vous remerciant à nouveau pour votre adaptabilité, compréhension et collaboration,
Bien sincèrement,

Nathalie Van Troys
Directrice